



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Mission régionale d'autorité environnementale
AUVERGNE - RHÔNE - ALPES

Le 19/07/2022

MRAe Auvergne-Rhône-Alpes

Conseil général de l'Environnement et du Développement durable

La Mission régionale d'autorité environnementale MRAe Auvergne-Rhône-Alpes a délibéré les avis et la décision suivants entre le 6 et le 19 juillet 2022:

AVIS DÉLIBÉRÉS

- Reconstruction de la digue protégeant le quartier du nouveau Charlieu et restauration hydromorphologique du Bézou, sur la commune de Charlieu (42)

Arasement d'une digue existante, création d'une nouvelle digue de 481 m de long et restauration de l'hydromorphologie du Bézou par reméandrage, au nord-est du département de la Loire et à la confluence du Bézou et du Sornin, portés par le syndicat mixte des rivières du Sornin et de ses affluents.

- Création d'un parc de six éoliennes à Cezens (15)

Création par Boralex d'un parc de six éoliennes de 150 m en bout de pale, sur des terres agricoles, dans le Cantal, pour une puissance totale annoncée comprise entre 21,6 et 24 MW.

- Projet "La Sauvegarde" et mise en compatibilité du plan local d'urbanisme et de l'habitat (PLU-H) de la métropole de Lyon (69)

Transformation du quartier de la Sauvegarde accueillant 2 500 habitants sur 14 ha, à la Duchère, dans le 9ème arrondissement de Lyon. Cette opération de renouvellement urbain en mode participatif comprend la réhabilitation de 406 logements par Grand Lyon habitat et la reconstruction de 362 logements.

- Renouvellement & extension d'une carrière, lieu-dit « La Goutte de l'Heur », à Saint-Sixte (42)

Renouvellement pour 30 ans de l'autorisation d'exploiter une carrière de roches massives granitiques implantée à 50 km au nord-ouest de Saint-Etienne, délivrée en 1987, et extension du périmètre autorisé de 10,6 à 14,5 ha, portée par la société SE Carrières Vial.

Service presse CGEDD / MRAe

Karine Gal - Tél : 01 40 81 68 11

Mél : karine.gal@developpement-durable.gouv.fr

Bruno Hémon - Tél : 01 40 81 68 63

Mél : bruno.hemon@developpement-durable.gouv.fr

- **Elaboration de la carte communale de la commune de Saint-Diéry (63)**

Identification des zones constructibles sur le nouveau territoire de la commune, issu de la fusion en 2021 de Saint-Diéry et de Creste, accueillant 520 habitants, au sud de Saint-Nectaire.

- **Elaboration du Scot Centre Ardèche (07)**

Schéma de cohérence territoriale (Scot) Centre Ardèche porté par le syndicat mixte Centre Ardèche (SyMCA), couvrant un territoire de 82 communes réparties sur trois intercommunalités et sept bassins de vie pour 62 800 habitants. Ce Scot évalue à 254,8 ha la consommation d'espaces agricoles et naturels pour une période de 20 ans soit une moyenne de 12,7 ha par an.

DÉCISION DÉLIBÉRÉE

- **Modification simplifiée n°3 du plan local d'urbanisme PLU de Saint-Georges-sur-Allier (63)**

*Recours formé par la communauté de communes Mond'Arverne Communauté contre la **décision du 1^{er} avril 2022 de la MRAe ARA de soumettre à évaluation environnementale le projet de modification simplifiée n°3 du plan local d'urbanisme de Saint-Georges-sur-Allier dans le Puy-de-Dôme.***

La mission régionale d'Autorité environnementale Auvergne-Rhône-Alpes émet des avis et des décisions portant sur la qualité de la démarche d'évaluation environnementale et sur la prise en compte de l'environnement par le projet ou le plan ou programme ainsi que sur la lisibilité du dossier pour le public. Ses avis et décisions s'adressent à la maîtrise d'ouvrage du projet ou l'organisation en charge d'élaborer le plan ou programme, à l'autorité en charge d'autoriser le projet ou d'approuver le plan ou programme ainsi qu'au public afin qu'il soit en mesure de contribuer aux décisions qui le concernent. La MRAe est composée de membres issus du CGEDD et de membres associés, issus de la société civile ; ils délibèrent collégalement leurs avis. Pour l'exercice de sa mission, la MRAe bénéficie de l'appui technique d'une équipe de la Dreal Auvergne-Rhône-Alpes.

Retrouvez l'ensemble des avis et décisions et les rapports annuels de la MRAe Auvergne-Rhône-Alpes sur son site : <http://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr/auvergne-rhone-alpes-r7.html>